

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes - 4 mai 2023

L'Insee Bretagne publie, en partenariat avec la Dreal, l'étude **"En Bretagne, la moitié des résidences secondaires sont détenues par des habitants de la région ou des Pays de la Loire"**

Insee Analyses Bretagne n° 117

Des résidences secondaires situées surtout le long du littoral

- En 2019, en Bretagne, 12 % des logements sont des résidences secondaires. Cette proportion est plus élevée qu'au niveau national (9 %) et place la Bretagne au 4^e rang des régions derrière la Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Occitanie.
- Le littoral est attractif. 40 % des résidences secondaires sont situées à moins de 500 m du rivage et 65 % à moins de 2 km.
- Le parc des résidences secondaires est essentiellement constitué de maisons plutôt spacieuses et anciennes. À moins de 500 m du rivage, la surface est moindre et les appartements sont plus fréquents.

Des résidences secondaires appartenant à des ménages plutôt âgés et aisés

- En Bretagne, 43 % des ménages détenteurs de résidences secondaires ont leur résidence principale dans la région, 30 % en Ile-de-France et 8 % dans les Pays de la Loire. Par ailleurs, 7 % des détenteurs résident à l'étranger, en majorité au Royaume-Uni.
- Les détenteurs de résidences secondaires sont plus souvent des ménages aisés : 22 % disposent d'un revenu disponible annuel supérieur à 80 000 €. Cette part augmente sur le littoral.
- En Bretagne, 87 % des ménages détenteurs de résidences secondaires sont âgés de 50 ans ou plus. Près de la moitié des ménages détenteurs sont des couples sans enfant et près d'un quart des personnes seules.



Relations presse *Christelle Marcault*
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr